



CHARTRE DU PARENT

Parce que votre enfant adhère à un groupe, Vous avez également des droits, des devoirs et des règles de vie à respecter.

Les DROITS du Parent : J'ai le DROIT...	Les DEVOIRS du Parent : J'ai le DEVOIR...	REGLES DE VIE
A une formation de qualité pour mon enfant	De considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Education et de considérer la compétition comme un simple « moyen de formation »	<u>Veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début et la fin des activités que pour les départs et les retours</u>
A une pratique « en sécurité » sur le terrain comme en dehors ou en déplacement	D'adhérer au projet Sportif et Educatif du Club	Prévenir en cas d'absence, <u>limitée à des motifs réels et sérieux</u>
Au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby	D'être un bon spectateur et un supporter exemplaire : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement,...	Aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et contraintes de la vie de groupe
A une information sur les activités, les comportements, les évolutions de mon enfant	De me tenir à l'écart du terrain, je ne suis pas éducateur mais je peux échanger avec eux avant ou après l'activité	Respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent à mon enfant
Au partage de temps, d'échanges, et de convivialité que peut organiser le club	D'être disponible dans la mesure du possible, en cas de besoin réel et à la demande des éducateurs ou dirigeants	Etre un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative, s'intéresser à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles de mon enfant
De m'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables	De me comporter de manière responsable	Je dépose et récupère mon enfant dans l'enceinte du stade
D'être supporter de tout le groupe de mon enfant et du club en général	De respecter toutes les règles de vie	Donner en toutes circonstances une bonne image du club

Nom : Prénom :..... Date :.....

Signature, précédé de la mention manuscrite « lu et approuvé » :.....

EN CAS DE NON RESPECT DE CETTE CHARTE LE CLUB SE RESERVE LE DROIT D'APPLIQUER DES SANCTIONS ALLANT DU SIMPLE AVERTISSEMENT A L'EXCLUSION DU CLUB.

Ecole de Rugby – Villeneuve-Loubet
Stade Jean Pierre RIVES - Avenue Anthony FABRE
06 270 Villeneuve-Loubet
Mail : contact.esvlrugby@gmail.com
Site internet : <http://www.esvl-rugby.fr/>